

Chili

Envois de la Croix-Rouge chilienne aux Croix-Rouges bolivienne et paraguayenne.

La Croix-Rouge chilienne a communiqué au Comité international, en date du 23 mai, la liste de ses envois de matériel sanitaire aux Croix-Rouge bolivienne et paraguayenne.

Voici ce qu'elle a fait parvenir à chacune de ces deux Sociétés :

Envoi de matériel sanitaire à la Croix-Rouge bolivienne (et même envoi à la Croix-Rouge paraguayenne).

Par colis postal : (4)

- 30 caisses de vaccin anti-dysentérique
- 30 » de » anti-grippal
- 30 » de » préventif, anti-pneumococcique
- 30 » de » préventif anti-typhique
- 30 » de » curatif, anti-typhique
- 18 » de sérum anti-streptococcique
- 20 » de » anti-érésipélateux
- 30 » de » anti-gangréneux
- 20 » de » anti-pneumococcique
- 40 » de » anti-tétanique
- 50 » de catgut stérilisé, de 5 mts. c/u
- 60 bobines de sparadrap
- 100 tubes de soie stérilisée, avec aiguille
- 100 seringues hypodermiques de 20, 10, 5 et 2 cc.
- 250 aiguilles assorties pour injections hypodermiques, intramusculaires, intraveineuses, pour sérums, etc.
- 20 bistouris
- 40 ciseaux droits et courbés
- 30 pinces « dents de rats »
- 50 » Kocher
- 50 » Pean
- 20 mts de drains
- 4 aiguilles Reverdin, courbées et semi-courbées
- 5 pinces
- 3 pinces tire-balles.

Chili

Par train :

200 kg de coton hydrophile (4 balles)
2,500 yards de gaze hydrophile (1 caisse)
600 bandes de cambric (1 caisse)
1,200 bandes de cotonnade (2 caisses)
2,000 comprimés d'oxyde de mercure.

Cuba

Réorganisation de la Croix-Rouge cubaine.

La Croix-Rouge cubaine a fait au Comité international les communications qui sont traduites ci-dessous.

SOCIÉTÉ NATIONALE CUBAINE
DE LA CROIX-ROUGE

La Havane, 3 juin 1935.

Monsieur le président du Comité
international de la Croix-Rouge, Genève.

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous communiquer que, par le décret-loi n° 1214 du Président de la République publié dans la Gazette officielle du 23 mai, a été désignée l'Assemblée suprême et Comité exécutif de la Croix-Rouge cubaine qui sera chargée de la direction de l'institution. L'Assemblée suprême a pris possession de ses charges lors de la session extraordinaire tenue le premier de ce mois ; de ce fait, la Société de la Croix-Rouge cubaine a cessé d'être soumise à l'inspection militaire que le D^r Oscar Figarola e Infante, capitaine médecin de l'armée constitutionnelle, avait été chargé d'exercer.

Je vous remets ci-joint copie de la liste des personnes qui forment la nouvelle assemblée de la Société.

Je profite de cette occasion pour vous renouveler l'assurance de notre très haute considération.

EVELIO FIGAROLA E INFANTE,
secrétaire général.